



Fédération étudiante
collégiale du Québec
Unis par la force d'une voix

PLATEFORME DE REVENDICATIONS FÉDÉRATIVES – ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2021-2022

Commission des affaires sociopolitiques

111^e Congrès ordinaire
20 juin 2021
À distance

Fédération étudiante collégiale du Québec

824, avenue Sainte-Croix

Saint-Laurent (Québec), H4L 3Y4

Téléphone : 514 396-3320

Télécopieur : 514 396-3329

Site Internet : www.fecq.org

Courriel : info@fecq.org

Recherche, analyse et rédaction :

Samuel Vaillancourt, présidence

Révision et correction :

Claudie Lévesque, vice-présidence

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est une organisation qui représente plus de 78 000 membres, répartis dans 27 cégeps à travers le territoire québécois. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les conditions de vie de la population collégienne. La qualité de l'enseignement dans les cégeps, l'accessibilité géographique et financière aux études et la place des jeunes dans la société québécoise sont les orientations qui guident l'ensemble du travail de la Fédération depuis plus de 30 ans. Pour la FECQ, tous devraient avoir accès à un système d'éducation accessible et de qualité.

La voix de la population étudiante québécoise au niveau national

La FECQ, à travers ses actions, souhaite porter sur la scène publique les préoccupations de la jeunesse québécoise. Dans ses activités militantes et politiques, la Fédération est fière de livrer l'opinion de la population étudiante collégiale partout à travers la province. Présente aux tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), elle est la mieux placée pour créer de multiples partenariats, bénéfiques autant pour la communauté étudiante que pour les différentes instances du ministère ou du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques provinciaux et fédéraux, tout en demeurant non partisane. Elle se fait un devoir de rapprocher la sphère politique de l'effectif étudiant, par un travail de vulgarisation constant de l'actualité politique à la communauté collégienne. Désormais un acteur incontournable en éducation, la Fédération se fait également un plaisir de travailler avec les organisations syndicales, les organismes communautaires et les autres acteurs de la communauté collégiale. Proactive, elle intervient dans l'espace public de façon constructive, toujours dans l'optique d'améliorer le réseau collégial dans lequel ses membres évoluent.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
STAGES ÉTUDIANTS	4
LOGEMENT ÉTUDIANT	4
LUTTE À LA CRISE CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5
CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'OLÉODUCS OU DE GAZODUCS	5
PROTOCOLE DE KYOTO	6
RÉDUCTION DES ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE	6
INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET GOUVERNANCES	6
CONCLUSION	8
RÉSUMÉ DES REVENDICATIONS	9
RAPPEL DE POSITIONS	9
BIBLIOGRAPHIE	10

INTRODUCTION

Depuis les élections du 21 octobre 2019, le Canada est mené par un gouvernement minoritaire, ce qui signifie que le gouvernement, malgré qu'il ait une majorité des sièges de la Chambre des communes, ne tient pas plus de la moitié des sièges disponibles. Cela fait notamment en sorte qu'une élection pourrait être déclenchée si le premier ministre demande au gouverneur général de dissoudre la Chambre des communes, si celle-ci n'octroie plus sa confiance au gouvernement.

Dans le cadre d'élections, tant provinciales que fédérales, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), voit une belle opportunité de présenter aux différents partis briguant le leadership du pays les priorités de la jeunesse. Les partis politiques se doivent alors de tendre l'oreille à une voix comme celle de la Fédération.

Il n'est pas faux de dire que la Fédération n'œuvre que très peu sur le plan fédéral, toutefois, le caractère unique d'un groupe comme la FECQ rend des plus importants son positionnement sur certains enjeux. En effet, la Fédération est l'un des très peu nombreux regroupements étudiants québécois, mais elle est aussi le seul regroupement au Canada qui représente les enjeux spécifiques de cet ordre d'enseignement unique au Québec qu'est le réseau collégial. Elle se caractérise par la représentation de 27 différentes associations étudiantes collégiales, réunissant 78 000 personnes étudiantes à travers 13 régions administratives du Québec.

Malgré un certain accent pour les enjeux propres à l'enseignement supérieur, la Fédération cherche à obtenir des avancées auprès de dossiers phares tels la lutte à la crise climatique, une meilleure représentativité de l'opinion populaire dans le cadre d'un scrutin électoral et davantage d'initiatives de logement étudiant et de logement sociaux.

Cette plateforme se veut une synthèse de nombreux pans sur lesquels la Fédération juge que du travail se veut nécessaire pour le prochain gouvernement. Son objectif principal sera d'aligner la représentation politique faite auprès des acteurs afin de savoir quelles sont les priorités des membres de la FECQ dans le cadre d'un nouveau gouvernement.

STAGES ÉTUDIANTS

On pourrait croire qu'après de nombreuses années de revendications sur le dossier des conditions de stage de la population étudiante, le gouvernement fédéral aurait tendu l'oreille à la population étudiante afin de leur octroyer une forme de rémunération, ainsi que des conventions de stages obligatoires à tou.te.s. Malheureusement, il serait erroné de croire que c'est le cas. Les stages au sein d'entreprise de compétence fédérale se veulent toujours précurseurs de précarité financière et sans réel encadrement pédagogique. Il est toutefois nécessaire de reconnaître que le gouvernement fédéral, contrairement au gouvernement provincial, octroie des protections légales à ses stagiaires, notamment en ce qui a trait aux jours fériés et à un nombre d'heures maximal par semaine.

Dans cette mesure, il semble pertinent de rappeler qu'il s'agit de plus de trois stages sur quatre au Québec qui ne sont pas rémunérés, et ce, la plupart du temps dans les domaines à prédominance féminine (Duhaime 2018). La rémunération des stages n'est alors pas seulement une question de condition de travail et d'études, mais bien d'équité entre les genres.

En ce qui a trait à l'encadrement pédagogique des stages, on entend par convention de stage une entente entre le stagiaire, l'établissement d'enseignement et le milieu de stage précisant diverses modalités de stage, tel que la durée, le nombre d'heures et la charge de travail, la nature des activités et des responsabilités qui s'y rattachent, l'encadrement fourni par les établissements concernés, les responsabilités respectives du personnel d'encadrement et de supervision, etc. Cette convention aurait un cadre et une portée similaire à ceux d'un plan de cours (Duhaime 2018). Notons qu'en 2020, on rapportait que 42 % de la population étudiante stagiaire n'était pas dotée d'une convention de stage, alors que 19 % ne savaient pas si elle en bénéficiait (Fédération étudiante collégiale du Québec 2021). Non seulement est-ce que le gouvernement doit rendre cette forme d'encadrement pédagogique obligatoire, il semble nécessaire que le milieu de stage soit contraint à s'assurer de l'information de ses stagiaires sur celle-ci.

Revendications :

1. *La FECQ demande que le gouvernement fédéral modifie le Code canadien du travail afin que tous les stagiaires reçoivent une forme de rémunération pour ceux-ci;*
2. *La FECQ demande que le gouvernement fédéral modifie le Code canadien du travail afin que tous les stagiaires soient protégés par une convention de stage établissant des conditions de travail conformes aux lois du travail en vigueur et des modalités d'évaluation du stage;*

LOGEMENT ÉTUDIANT

Le dépôt d'une stratégie nationale sur le logement se voulait signe précurseur d'une bonification des conditions de location de logement pour l'ensemble de la population canadienne. Toutefois, cette stratégie n'aborde pas la réalité spécifique de la population étudiante, et ce malgré un besoin criant de logement étudiant abordable.

En juin 2021, le gouvernement fédéral annonçait un financement par prêt à la hauteur d'un montant de 20 millions de dollars d'un projet de logement étudiant basé dans le quartier Rosemont, à Montréal (Lacerte-Gauthier 2021). Il est évident que la Fédération se voit ravie d'une telle annonce, toutefois, elle rappelle l'importance d'investir dans de telles initiatives hors des grands centres urbains. Nous pouvons notamment penser à la situation de crise du logement en Gaspésie, où les municipalités de Carleton-sur-Mer et Percé, parmi d'autres, rapportent des taux d'inoccupation de

0 %, alors qu'à Gaspé, on estime un manque d'environ 200 à 300 logements (Sergerie 2021). Rappelons aussi que l'Association générale des étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus de Gaspé (AGECGI) rapporte que certain.e.s étudiant.e.s auraient été malades des suites d'exposition à de la moisissure au sein de résidences étudiantes administrées par le Cégep (Patterson 2020).

Finalement, la Fédération se doit de soulever le fardeau financier que représente la situation actuelle locative de la population étudiante. En effet, près de la moitié des jeunes locataires entre 15 et 24 ans ont des dépenses liées à leur logement qui s'élève à plus de 30 % de leurs revenus (Front d'action populaire en réaménagement urbain 2018). Ajoutons que peu importe le nombre d'années d'études au collégial, le niveau d'endettement de la population étudiante locataire est toujours plus élevé que celui de la population étudiante résidant encore chez ses parents (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant 2019). Finalement, dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, il s'agissait de 34,6 % des locataires étudiant.e.s qui n'avaient pas suffisamment d'argent pour subvenir à leur besoin et que le même pourcentage de locataires étudiant.e.s déboursaient plus de 500 \$ pour leur loyer mensuel (Fédération étudiante collégiale du Québec 2021).

Revendication :

3. *La FECQ demande que le gouvernement fédéral mette à jour, dans un délai de deux ans suivant son élection, la Stratégie nationale sur le logement du Canada, afin d'y ajouter des mesures visant à soutenir le gouvernement du Québec dans le cadre d'une stratégie provinciale de logement étudiant, particulièrement dans les régions éloignées;*

LUTTE À LA CRISE CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Construction et exploitation d'oléoducs ou de gazoducs

Dossier encore tout récent dans l'actualité, le projet d'oléoduc « Keystone XL » vient tout juste d'être délaissé (Thill 2021) des suites de l'engagement du président américain, Joe Biden, à révoquer le permis émis qui autorisait la construction et l'opération de cet oléoduc à la frontière entre le Canada et les États-Unis (The White House 2021).

Toutefois, malgré la révocation du permis par la Maison-Blanche, le Canada soutenait toujours la construction de ce projet d'oléoduc (Premier ministre du Canada Justin Trudeau 2021). Non seulement est-ce que l'impact environnemental de l'usage des énergies fossiles est-il bien connu, mais le risque que ceux-ci présentent ne peut être négligé. En effet, le Bureau de la sécurité des transports du Canada rapporte un total de 72 accidents d'oléoducs entre 2007 et 2017 (Bureau de la sécurité des transports du Canada s.d.). Ces accidents peuvent causer la contamination de cours d'eau et des sols. Ces pratiques doivent cesser.

Revendication :

4. *La FECQ demande que le gouvernement fédéral impose un moratoire à durée indéterminée sur la construction de nouveaux oléoducs ou gazoducs, et qu'il impose des critères de sécurité et d'entretien plus sévères pour ceux existants;*

Protocole de Kyoto

Le protocole de Kyoto est une entente internationale qui vise la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Le Canada a initialement été signataire du protocole de Kyoto lorsqu'il l'a signé en 1998, toutefois, en 2011, le gouvernement de Stephen Harper a décidé de se retirer de celui-ci. Depuis, le Canada n'a pas réintégré le protocole. (Bureau du vérificateur général du Canada s.d.)

Dans un esprit de lutte à l'urgence climatique, il est des plus nécessaires que le Canada se place à titre de leader sur la question. Conséquemment, réintégrer un tel protocole international se veut une piste des plus évidentes comme première étape en vue d'un changement des habitudes en ce qui a trait à l'écoresponsabilité.

Rappel de position

CASC 248 *La FECQ prône que le Canada réintègre le protocole de Kyoto et que le Canada dépasse ses engagements face au protocole de Kyoto et se dote d'un plan d'action ambitieux qui lui permettra de verdir son économie, de rendre sa société durable et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 60 % à 80 % d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990 et de faire pression auprès d'autres signataires afin que ceux-ci fassent de même.*

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

La Fédération, ainsi que de nombreux groupes et municipalités, ont signé la déclaration d'urgence climatique. Elle considère alors qu'il est maintenant des plus nécessaire de s'assurer d'une transition rapide et efficace entre les habitudes de consommation actuelle des énergies fossiles, vers les énergies vertes, ainsi qu'une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. Il faut alors s'assurer que le Canada tienne l'oreille à la communauté scientifique afin de s'assurer que ses pistes d'action agissent comme vent de changement.

Ces engagements semblent de plus en plus nécessaires alors que les émissions de certains gaz à effet de serre, dont le dioxyde de carbone, ont augmenté depuis 1990 (Environnement et Changement climatique Canada 2021).

Revendications :

5. *La FECQ demande que la politique extérieure du Canada soit principalement axée sur l'urgence climatique, et que le gouvernement fédéral mette tout son poids diplomatique dans la lutte aux changements climatiques dans les autres pays;*
6. *La FECQ demande que le gouvernement fédéral rende des comptes de façon régulière et transparente quant à l'atteinte des objectifs environnementaux;*

INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET GOUVERNANCE

En ce moment, le mode de scrutin en place dans le cadre des élections fédérales est un mode de scrutin uninominal à un tour. Il s'agit d'une formule de scrutin où le territoire est divisé en circonscription électorale au sein desquelles l'électorat désigne une personne afin d'agir à titre de député.e de cette circonscription. La personne élue députée est celle obtenant la majorité des voix

au sein de la circonscription. Le gouvernement est alors formé par le parti politique ayant obtenu le plus de sièges, soit celui ayant « gagné » le plus de circonscriptions (Élections Canada s.d.).

La réforme du mode de scrutin est un dossier sur lequel la Fédération travaille depuis maintenant plusieurs années. En effet, nous pouvons penser au fait que la Fédération avait émis des demandes à cette fin sur le plan provincial dans le cadre de l'élection de 2018, après la rédaction d'un mémoire sur cette question. Lors du dépôt du projet de loi 39 du gouvernement provincial, la Fédération a également rédigé un avis afin de bonifier ce projet de loi et s'assurer d'une meilleure représentativité du gouvernement.

Lors de son élection en 2015, le gouvernement fédéral de Justin Trudeau s'était engagé à effectuer une réforme du mode de scrutin fédéral afin que celui-ci se veuille davantage représentatif de l'opinion de la population canadienne. Toutefois, cet engagement a été abandonné au courant de son premier mandat à la tête du pays (Smith 2017). La Fédération avait rapporté la demande d'une réforme du mode de scrutin dans le cadre d'une élection fédérale dans le cadre de sa plateforme de revendication fédérative en vue des élections de 2019, demande qui ne semble pas avoir donné de suite auprès du gouvernement actuel. Il semble alors des plus conséquents de réitérer cette demande et de faire pression à nouveau auprès des individus briguant la gestion du pays afin que ce projet ne soit pas laissé aux oubliettes.

Revendication :

- 7. La FECQ demande à ce que le gouvernement fédéral adopte, dans un délai de deux ans suivant son élection, une réforme de la loi électorale prévoyant la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte en vue des élections fédérales suivantes.*

CONCLUSION

La prochaine élection fédérale se verra celle menant vers un nouveau chapitre, notamment en ce qui concerne l'arrivée à terme de la pandémie de la COVID-19. Par contre, il est nécessaire que le nouveau gouvernement qui sera en place s'assure que la population étudiante soit au cœur de ses décisions, tout en s'assurant de faire de la lutte à la crise climatique par des actions concrètes et tangibles une priorité au cœur de l'ensemble des actions du pays. La jeunesse est due pour un regain de confiance envers ceux et celles qui tiennent les rênes de la Chambre des Communes, il faut alors que les priorités de la jeunesse soient écoutées.

Ces revendications servent à porter la voix de 78 000 étudiant.e.s québécois.e.s en ce qui a trait à leurs priorités. Il faut alors que les partis fédéraux se posent les bonnes questions afin de déterminer de leur ouverture qu'ils auront envers la jeunesse. L'heure n'est plus aux paroles qui s'envolent, mais bien aux actions qui mèneront à des retombées positives pour le futur du Canada.

RÉSUMÉ DES REVENDICATIONS

1. La FECQ demande que le gouvernement fédéral modifie le Code canadien du travail afin que tous les stagiaires reçoivent une forme de rémunération pour ceux-ci;
2. La FECQ demande que le gouvernement fédéral modifie le Code canadien du travail afin que tous les stagiaires soient protégés par une convention de stage établissant des conditions de travail conformes aux lois du travail en vigueur et des modalités d'évaluation du stage;
3. La FECQ demande que le gouvernement fédéral mette à jour, dans un délai de deux ans suivant son élection, la Stratégie nationale sur le logement du Canada, afin d'y ajouter des mesures visant à soutenir le gouvernement du Québec dans le cadre d'une stratégie provinciale de logement étudiant, particulièrement dans les régions éloignées;
4. La FECQ demande que le gouvernement fédéral impose un moratoire à durée indéterminée sur la construction de nouveaux oléoducs ou gazoducs, et qu'il impose des critères de sécurité et d'entretien plus sévères pour ceux existants;
5. La FECQ demande que la politique extérieure du Canada soit principalement axée sur l'urgence climatique, et que le gouvernement fédéral mette tout son poids diplomatique dans la lutte aux changements climatiques dans les autres pays;
6. La FECQ demande que le gouvernement fédéral rende des comptes de façon régulière et transparente quant à l'atteinte des objectifs environnementaux;
7. La FECQ demande à ce que le gouvernement fédéral adopte, dans un délai de deux ans suivant son élection, une réforme de la loi électorale prévoyant la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte en vue des élections fédérales suivantes.

RAPPEL DE POSITIONS

CASC 248 La FECQ prône que le Canada réintègre le protocole de Kyoto et que le Canada dépasse ses engagements face au protocole de Kyoto et se dote d'un plan d'action ambitieux qui lui permettra de verdir son économie, de rendre sa société durable et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 60 % à 80 % d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990 et de faire pression auprès d'autres signataires afin que ceux-ci fassent de même.

BIBLIOGRAPHIE

- Élections Canada. s.d. *Le système électoral du Canada*. Accès le juin 10, 2021. <https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=ces&document=part1&lang=f>.
- Bureau de la sécurité des transports du Canada. s.d. *Sommaire statistique: Événements de pipeline en 2017*. Accès le juin 10, 2021. <https://www.tsb.gc.ca/fra/stats/pipeline/2017/ssep-sspo-2017.html#1.0>.
- Bureau du vérificateur général du Canada. s.d. *Une chronologie des engagements du Canada sur les changements climatiques*. Accès le juin 09, 2021. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/sds_fs_f_41101.html.
- Duhaime, Éric N. 2018. *Enjeux et perspectives entourant le statut des stagiaires au niveau collégial*. Rapport de recherche, Montréal: Institut de recherche en économie contemporaine.
- Environnement et Changement climatique Canada. 2021. « Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Émissions de gaz à effet de serre.» avril. Accès le juin 10, 2021. <https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cesindicators/ghg-emissions/2021/emissions-gaz-effet-serre-fr.pdf>.
- Fédération étudiante collégiale du Québec. 2021. *Rapport de l'enquête nationale Derrière ton écran*. Montréal, Québec: Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité.
- Front d'action populaire en réaménagement urbain. 2018. «Logement et pauvreté au Québec - Dossier noir 7e édition.» FRAPRU | Site officiel du Front d'action populaire en réaménagement urbain. juin. Accès le juin 10, 2021. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/Dossier-Noir-2018.pdf>.
- Lacerte-Gauthier, Félix. 2021. «De nouveaux logements pour les étudiants à Montréal.» *La Presse*.
- Patterson, Geneviève. 2020. «Problème de détérioration aux résidences du Cégep.» *Radio Gaspésie*. <https://www.radiogaspesie.ca/nouvelles/probleme-de-moisissures-aux-residences-du-cegep/>.
- Premier ministre du Canada Justin Trudeau. 2021. *Déclaration du premier ministre du Canada concernant la décision des États-Unis à l'égard du projet Keystone XL*. 20 janvier. Accès le juin 10, 2021. <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2021/01/20/declaration-du-premier-ministre-du-canada-concernant-la-decision>.
- Sergerie, Nelson. 2021. «La Gaspésie veut contrer la crise du logement.» *Le Journal de Québec*.
- Smith, Joanna. 2017. «Trudeau renonce à sa promesse de réformer le mode de scrutin.» *Le Devoir*. Accès le juin 10, 2021. <https://www.ledevoir.com/politique/canada/490596/justin-trudeau-renonce-a-sa-promesse-de-reformer-le-mode-de-scrutin>.
- The White House. 2021. *Executive Order on Protecting Public Health and the Environment and Restoring Science to Tackle the Climate Crisis*. 20 janvier. Accès le juin 10, 2021. <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/presidential-actions/2021/01/20/executive-order-protecting-public-health-and-environment-and-restoring-science-to-tackle-climate-crisis/>.

Thill, Anne-Sophie. 2021. «Bloqué par Biden, le projet controversé d'oléoduc Keystone XL abandonné.» *Le Devoir*. Accès le juin 10, 2021. <https://www.ledevoir.com/economie/609369/le-projet-controverse-d-oleoduc-keystone-xl-abandonne>.

Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant. 2019. «Résultats de l'enquête PHARE 2019.» Rapport d'enquête nationale.